



## 12 Les Tillettes

|                          |   |
|--------------------------|---|
| Propriétaires            | : Bovey Daniel, Crissier et parcelles de propriété communale            |
| Exploitant               | : Bovey Daniel, Crissier  |
| Altitude                 | : 1055 - 1080 m (bâtiment: 1070 m)                                      |
| Surface pâturable épurée | : 18 ha   |
| Charge en 1973           | : 20 grandes génisses de 2 à 3 ans<br>20 génisses moyennes de 1 à 2 ans |
| Provenance du bétail     | : loué de la plaine   |
| Durée moyenne du pacage  | : 120 jours   |
| Personnel                | : un habitant de la commune s'occupe du bétail                          |

### Conditions naturelles et économiques

Il s'agit d'une ancienne exploitation agricole dont les terres s'étendent de part et d'autre de la route cantonale. Sa surface est formée de grands plateaux et de pentes légères. Le sol atteint partout une profondeur suffisante,



Là-bas, au fond, la Tilletaz-dessus.

mais il présente de grandes zones humides sur le côté sud-est de la route, dont une partie fortement tourbeuse et marécageuse qui appartient à la commune. Bien que drainé, le sud de la propriété est encore assez doux. On trouve partout de la terre noire, ce qui ne produit pas un fourrage de première qualité, même dans les endroits sains. Par places, la flore des prairies humides et des marais domine. Il semble qu'une partie de la prairie se prêterait mieux pour le fénage.

Cette entreprise se trouve actuellement dans une situation transitoire. Au cours de ces 5 dernières années, elle était exploitée avec du bétail laitier qui occupait la ferme toute l'année. Le décès du vacher a contraint l'exploitant à remplacer les vaches par des jeunes animaux.

Le bâtiment situé à proximité de la route ne pose aucun problème d'accès. Des clôtures de barbelés et la clôture électrique partagent le pâturage en 5 parcs. Deux sources et la citerne du bâtiment fournissent l'eau. On récolte du foin sur des parcelles voisines. Une partie de ce fourrage est engrangé dans le bâtiment. La litière se fait avec de la paille. Une surface bétonnée munie d'un écoulement permet d'entasser le fumier. Celui-ci s'évacue à la machine. On dispose de 2 fosses à purin qui totalisent une capacité de 60 m<sup>3</sup>. Le purinage est pratiqué avec la bossette à pression. La fumure est complétée par l'épandage de 4000 kg d'engrais complexe au printemps.

#### Bâtiment

Celui-ci est représenté par une ancienne ferme dont on a restauré le rural. Sa toiture est de tôle. Le logement comprend 2 chambres, cuisine, cave et autres locaux annexes. Le téléphone et le courant 380 V sont installés. Une pompe électrique permet de disposer de l'eau sous pression.

Il est possible d'attacher 32 UGB dans 3 écuries simples. Toutes possèdent des crèches. Les allées sont en ciment avec caniveaux et les couches en planelles. La fourragère se trouve entre les deux étables principales.

#### Améliorations à effectuer

- poursuivre l'assainissement du terrain
- restaurer l'habitation

Fragnières, cadastre de la commune du Lieu, 1973



Stabulation libre, état janvier 2014.



Le complexe de la Tillettaz-dessus en janvier 2014. La maison d'origine est suivie de deux bâtiments annexes, elle est précédée par un bâtiment de stabulation libre.



La maison d'origine de la Tillettaz-dessus, en 2014, reste sensiblement pareille à ce qu'elle fut les XIXe et XXe siècle, ferme basse, grand toit protecteur, ne manque plus que la grosse cheminée pour compléter le tout.